



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Le rythme de vaccination alarmant en Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 40262

### Texte de la question

M. Patrice Anato attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation vaccinale en Seine-Saint-Denis. La vaccination est un enjeu majeur de santé publique pour lutter contre la progression du virus. Si elle est désormais pleinement effective sur le territoire national, elle s'avère encore lente en Seine-Saint-Denis : la moyenne de primo-vaccinés dans le département n'est que de 35 %, contre 52 % à l'échelle nationale. Pourtant, le taux d'incidence et de positivité y sont également plus élevés que la moyenne. Avec l'arrivée de l'été, la garantie d'une couverture vaccinale complète est fondamentale. Dès le mois de juin 2021, l'Agence régionale de santé (ARS) s'est engagée à doter les centres de vaccination de Seine-Saint-Denis de 130 000 doses par semaine. Or l'augmentation du nombre de doses disponibles dans les centres n'est pas suffisante : il est nécessaire de convaincre une population réticente à la vaccination. Plus qu'ailleurs, le manque d'informations et la désinformation, ainsi que le difficile accès aux soins ralentissent la vaccination, et donc le recul de l'épidémie. Il est fondamental de maintenir les efforts pour accroître la sensibilisation des citoyens et garantir l'accès à la vaccination à tous les Séquano-dyonisiens. Il lui demande, afin d'accélérer la vaccination en Seine-Saint-Denis, comment le Gouvernement envisage d'accroître la sensibilisation et de maintenir les centres durant la période estivale.

### Texte de la réponse

Afin d'accroître le taux de couverture vaccinale en Seine-Saint-Denis, un travail de terrain a été mené par l'Agence régionale de santé et par l'ensemble des parties prenantes, notamment les acteurs locaux et les professionnels de santé. Le maillage du territoire en centres de vaccination a été organisé de façon à proposer des solutions de vaccination adaptées aux besoins des populations, et toutes les doses nécessaires à l'absorption de la demande vaccinale ont été distribuées dans les centres et aux professionnels de ville. En outre, de nombreux dispositifs « d'aller vers » ont été déployés dans le département, et notamment dans les quartiers politiques de la ville, avec notamment des actions pédagogiques ou incitatives comme le VaxiBus Skyrock. Ainsi, au 30 novembre 2021, le taux de couverture vaccinale en Seine-Saint-Denis était de 83,2 %.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrice Anato](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (3<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40262

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 juillet 2021](#), page 5696

**Réponse publiée au JO le :** [15 février 2022](#), page 1032